
**PLAN D'ACTION POUR LA MÉDITERRANÉE (PAM)
CENTRE RÉGIONAL MÉDITERRANÉEN POUR L'INTERVENTION D'URGENCE
CONTRE LA POLLUTION MARINE ACCIDENTELLE (REMPEC)**

Réunion régionale d'experts sur la possible désignation de la Méditerranée, dans son ensemble, comme Zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote (ECA NO_x Med), conformément à l'Annexe VI de MARPOL

REMPEC/WG.63/1
09 juillet 2026
Original : anglais

Kalkara, 7-8 octobre 2026

Point 1 de l'ordre du jour : Adoption de l'ordre du jour

Ordre du jour provisoire

Pour des raisons de coût et de protection de l'environnement, le tirage du présent document a été restreint. Il est aimablement demandé aux délégations d'apporter leur copie de ce document aux réunions et de s'abstenir de demander des copies supplémentaires.

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

**de la Réunion régionale d'experts sur la possible désignation de la Méditerranée, dans son ensemble,
comme Zone de contrôle des émissions d'oxydes d'azote (ECA NO_x Med),
conformément à l'Annexe VI de MARPOL, qui se tiendra à Kalkara, Malte,
du mercredi 7 octobre au jeudi 8 octobre 2026**

La réunion commencera à 09h00 le mercredi 7 octobre 2026

Ouverture de la réunion

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Conformité aux normes de Niveau III sur les émissions de NO_x
3. Autres aspects relatifs à la règle 13 et aux normes de Niveau III sur les émissions de NO_x
4. Programmes de développement des capacités dépendant du PICT de l'OMI et Annexe VI de MARPOL
5. Expériences et enseignements tirés de la désignation d'autres ECA sur les NO_x
6. Examen du projet de soumission au MEPC de l'OMI concernant la désignation de l'ECA NO_x Med en vertu de l'Annexe VI de MARPOL
7. Adoption des conclusions et recommandations

Clôture de la réunion
